

N° 11F0019M au catalogue — N° 477
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-71405-9

Direction des études analytiques : documents de recherche

Inscription et persévérance aux études postsecondaires chez les diplômés du secondaire en Colombie-Britannique : un regard sur la situation par rapport aux besoins particuliers

par Allison Leanage et Rubab Arim

Date de diffusion : le 8 mai 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Inscription et persévérance aux études postsecondaires chez les diplômés du secondaire en Colombie-Britannique : un regard sur la situation par rapport aux besoins particuliers

par

Allison Leanage et Rubab Arim

Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 477

2024004

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-71405-9

Mai 2024

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Remerciements

L'étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada. Les auteures tiennent à remercier les examinateurs du Centre canadien de la statistique de l'éducation et de la Division de l'analyse sociale et de la modélisation pour leurs commentaires relatifs à une version antérieure du présent article.

Table des matières

| | |
|----------------------|----|
| Résumé..... | 5 |
| 1 Introduction..... | 6 |
| 2 Données | 7 |
| 3 Méthodologie | 10 |
| 4 Résultats | 10 |
| 5 Discussion | 28 |
| Bibliographie..... | 32 |

Résumé

La présente étude s'appuie sur des données administratives du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail pour comparer l'inscription et la persévérance aux études postsecondaires (EPS) parmi les diplômés du secondaire en Colombie-Britannique ayant ou non des besoins particuliers dans cinq cohortes de 2010-2011 à 2014-2015, avant et après la prise en compte de plusieurs caractéristiques sociodémographiques et du rendement scolaire. L'utilisation de données administratives longitudinales intégrées du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, du SIEP et du Fichier des familles T1 ainsi que la désagrégation des catégories des besoins particuliers constituaient les deux principaux points forts de cette étude. Les résultats montrent que les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels étaient moins susceptibles de s'inscrire à des études postsecondaires (EPS) que les diplômés du secondaire n'ayant pas de besoins particuliers, même après avoir tenu compte des covariables. De plus, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles d'entreprendre immédiatement des EPS et moins susceptibles de persévérer aux EPS deux ans après leur inscription. Ces résultats donnent à penser que les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers, en particulier ceux ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale, peuvent faire face à différents types d'obstacles lors de la transition vers des EPS.

1 Introduction

L'importance des études postsecondaires (EPS) pour obtenir de meilleurs résultats en matière de qualité de vie est bien documentée. Les EPS ont été associées à des taux d'emploi plus élevés et à de meilleures conditions sur le marché du travail, y compris des salaires plus élevés (Reid, Chen et Guertin, 2020). L'importance des EPS pour les étudiants ayant des besoins particuliers est plus considérable. Par exemple, les écarts au chapitre des gains d'emploi et du revenu entre les personnes ayant une incapacité et celles n'en ayant pas¹ se rétrécissaient parmi les étudiants détenant un titre d'EPS par rapport à ceux possédant uniquement un diplôme d'études secondaires (Pettinicchio et Maroto, 2017; Till et coll., 2015). Malgré ces constatations, le taux d'inscription aux EPS chez les étudiants ayant une incapacité par rapport aux étudiants n'ayant pas d'incapacité est également bien documenté (Arim et Frenette, 2019; Sentenac et coll., 2019). Cependant, de récents travaux de recherche indiquent que les étudiants ayant une incapacité permanente et ceux n'en ayant pas étaient tout aussi susceptibles d'abandonner leurs EPS, même si ceux ayant une incapacité permanente étaient moins susceptibles d'être dans la population active et d'occuper un emploi (Stewart et Schwartz, 2018). Une autre étude a révélé que les étudiants ayant une incapacité étaient moins susceptibles que ceux sans incapacité de terminer des EPS seulement lorsque le niveau de scolarité des parents était inférieur à un diplôme d'études secondaires (Sentenac et coll., 2019). Dans l'ensemble, même si les étudiants ayant des besoins particuliers sont tout aussi susceptibles de persévérer dans leurs EPS, à l'exception de ceux issus de familles moins favorisées sur le plan économique (voir aussi Madaus, Grigal et Hughes [2014]), ces résultats révèlent que les étudiants ayant des besoins particuliers peuvent faire face à des défis supplémentaires au cours de leur transition vers des EPS (voir Crawford [2012] pour consulter une étude à ce sujet).

Au cours de la dernière décennie, la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans les établissements postsecondaires a su attirer l'attention (Dwyer et coll., 2023), alors que l'on a une meilleure compréhension des expériences et des besoins scolaires divers des étudiants ayant des besoins particuliers (Brandt et McIntyre, 2016). Auparavant, à l'aide des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes couplées au Fichier des familles T1 (FFT1), Arim et Frenette (2019) ont démontré que les jeunes chez qui on a diagnostiqué un trouble neurodéveloppemental et un problème de santé mentale pendant les années de scolarisation en 2000-2001 étaient moins susceptibles (un écart de 41 points de pourcentage) d'entreprendre des EPS au début de la vingtaine, comparativement aux jeunes chez qui aucun problème de santé de longue durée n'a été diagnostiqué. Les différences liées au sexe, au rendement scolaire et aux antécédents familiaux expliquaient environ le tiers de cet écart, laissant supposer que ces jeunes rencontrent des obstacles qui les empêchent de s'inscrire à des EPS et qui se distinguent de ceux auxquels font face les autres jeunes. Cependant, en raison des limites des données, Arim et Frenette (2019) n'ont pas pu évaluer la mesure dans laquelle ces étudiants ont cheminé dans leurs études collégiales ou universitaires. Plus récemment, Barnett et Gibson (2021) ont examiné les inscriptions des diplômés du secondaire de la Colombie-Britannique ayant des besoins particuliers en éducation aux programmes d'EPS et d'apprentissage au cours de l'année scolaire 2009-2010. Elles ont constaté que même si environ 80 % des diplômés du secondaire n'ayant pas de besoins particuliers en éducation se sont inscrits à des programmes d'EPS ou d'apprentissage dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme, ces chiffres étaient plus faibles, soit environ les deux tiers, chez les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels (68,6 %) ou des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (65,0 %). De plus, comparativement aux diplômés du secondaire n'ayant pas de besoins particuliers (47,4 %), ceux ayant des besoins particuliers en éducation liés à des troubles physiques ou sensoriels ou des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles

1. Les termes « besoins particuliers » et « personnes ayant une incapacité » sont utilisés de manière interchangeable pour refléter la terminologie des études citées respectives.

d'entreprendre des EPS menant à un grade de premier cycle, mais la différence était plus prononcée chez ceux ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (15,2 %) que chez ceux ayant des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels (29,2 %). De plus, même si les diplômés ayant un besoin lié à des troubles physiques ou sensoriels étaient tout aussi susceptibles de s'inscrire à des programmes menant à un diplôme ou à un certificat de niveau collégial, les diplômés ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de s'inscrire à des programmes menant à un diplôme de niveau collégial (généralement d'une durée de deux ans ou plus), mais plus susceptibles de s'inscrire à des programmes de certificat de niveau collégial (généralement d'une durée d'un an). Barnett et Gibson ont reconnu que les inscriptions aux EPS n'étaient qu'une partie de l'équation et ont suggéré que d'autres études pourraient porter sur les parcours suivis par les étudiants ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas tout au long de leurs EPS.

La présente étude vise à contribuer à ces orientations de recherche et à poursuivre et à étendre le travail de Barnett et Gibson (2021) à l'aide de cohortes multiples et en examinant non seulement les inscriptions, mais également la persévérance et les domaines d'études au moyen des données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Ainsi, l'objectif principal de cette étude est de comparer l'inscription et la persévérance aux EPS parmi les diplômés du secondaire en Colombie-Britannique qui ont des besoins particuliers et ceux qui n'en ont pas dans cinq cohortes de 2010-2011 à 2014-2015 avant et après la prise en compte de plusieurs caractéristiques sociodémographiques et de la réussite scolaire.

La section suivante décrit la méthodologie utilisée dans la présente étude, notamment les sources de données. Cette section est suivie de la présentation des résultats et, en guise de conclusion, l'article se termine par un résumé des constatations et des orientations pour les études à venir.

2 Données

La Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) est un environnement permettant l'intégration longitudinale des données anonymisées pour permettre aux chercheurs de mieux comprendre les parcours et les résultats des étudiants au fil du temps. La présente étude a intégré les données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique (CB M-12) et celles tirées du SIEP et du FFT1 sur la PLEMT. L'échantillon de l'étude regroupait des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires² en Colombie-Britannique (appelé « diplôme Dogwood » en Colombie-Britannique³) parmi cinq cohortes de diplômés⁴ des années scolaires 2010-2011 à 2014-2015 (voir le tableau 1 pour obtenir la taille des échantillons). L'échantillon de l'étude a exclu les étudiants ayant reçu un certificat Evergreen, car ce certificat ne constitue pas un titre de compétences reconnu. Par conséquent, l'ensemble de données CB M-12 de 2021 (étudiants admissibles à obtenir leur diplôme) ne contenait pas de renseignements sur les étudiants ayant obtenu un certificat Evergreen. Le certificat Evergreen, qui a été élaboré en réponse aux préoccupations soulevées par les parents et les éducateurs en vue de répondre aux besoins des étudiants ayant des besoins particuliers, est une juste reconnaissance des réalisations des étudiants à l'égard de leurs objectifs d'apprentissage individuels avant de terminer leurs études. Cependant, ce certificat

2. Le nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires a été calculé en incluant les étudiants qui étaient âgés de 15 à 19 ans et qui avaient obtenu un diplôme Dogwood cette année-là.

3. Les étudiants âgés de 18 ans ou plus peuvent obtenir un diplôme Dogwood pour adultes et combiner les crédits obtenus aux niveaux secondaire et postsecondaire. Ces étudiants ont été exclus de l'échantillon de l'étude, parce que l'accent était mis sur les étudiants du système scolaire de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique.

4. Les cohortes de la présente étude se distinguent de celles d'une étude précédente de Leanage et Arim (2024) à deux égards. D'abord, les étudiants pouvaient être inscrits à n'importe quelle année pour obtenir un diplôme Dogwood (même si 98 % des diplômés étaient en 12^e année au moment de l'obtention de leur diplôme). Deuxièmement, les deux années d'études supplémentaires qui sont exigées pour l'obtention d'un diplôme Dogwood n'ont pas été prises en compte dans la présente étude.

n'équivaut pas à un diplôme Dogwood, pour lequel les étudiants doivent satisfaire aux exigences provinciales du ministère de l'Éducation relatives à l'attribution du diplôme énoncées dans le décret sur les programmes d'obtention du diplôme, et n'est généralement pas suffisant pour permettre l'inscription des étudiants à la plupart des programmes d'EPS. Il convient de mentionner que l'exclusion de l'échantillon de l'étude des étudiants ayant obtenu un certificat Evergreen peut avoir mené à une sous-estimation des différences entre les étudiants ayant une incapacité et ceux n'en ayant pas, puisque ceux du premier groupe devraient être plus nombreux à obtenir un certificat Evergreen. Néanmoins, selon l'année scolaire, environ de 11 % à 15 % des étudiants de 12^e année ayant des besoins particuliers (âgés de 15 à 19 ans) ont reçu un certificat Evergreen. Les étudiants étaient âgés de 15 à 19 ans au moment de l'obtention de leur diplôme et étaient inscrits à des EPS à une année quelconque durant la période de 2011 à 2020. Par exemple, la cohorte 1 se composait d'étudiants qui avaient obtenu un diplôme Dogwood en 2010-2011^{5,6} Soulignons que le nombre d'années considérées pour l'inscription aux EPS allait de 10 ans (pour la cohorte 1) à 6 ans (pour la cohorte 5). Il y avait une répartition à peu près égale des garçons et des filles qui avaient obtenu leur diplôme dans les cinq cohortes (tableau 1), une tendance qui était en grande partie attribuable aux étudiants n'ayant pas de besoins particuliers.

Les données administratives CB M-12 contenaient des renseignements à partir de 1991 sur les inscriptions des étudiants dans les écoles publiques et indépendantes de la Colombie-Britannique, y compris les caractéristiques individuelles des étudiants (p. ex. le sexe, l'âge, la situation par rapport aux besoins particuliers) et leur progression dans le système scolaire de la Colombie-Britannique (p. ex. l'obtention du diplôme). Dans les données CB M-12 de 2021, les élèves se voient attribuer au maximum une catégorie de besoins particuliers par année scolaire. Cependant, leur situation par rapport aux besoins particuliers peut différer d'une année à l'autre⁷. La présente étude est fondée sur la catégorie des besoins particuliers des élèves au cours de leur dernière année scolaire. Tout comme l'étude de Leanage et Arim (2024)⁸, elle portait initialement sur huit catégories : 1) le trouble du spectre de l'autisme, 2) les problèmes de comportement ou la maladie mentale, 3) les déficiences intellectuelles, 4) les troubles d'apprentissage, 5) les troubles physiques, 6) les troubles sensoriels, 7) la douance et 8) l'absence de besoins particuliers. Cependant, en raison de la petite taille des échantillons, les catégories de besoins particuliers ont été regroupées. Conformément aux travaux antérieurs de Barnett et Gibson (2021), cette étude portait essentiellement sur les diplômés ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale⁹ (combinant les catégories initiales 1 à 4), les diplômés ayant des besoins physiques ou sensoriels¹⁰ (combinant les catégories 5 et 6) et les diplômés ayant un statut de personne surdouée (exclus dans leur étude)¹¹ par rapport à une

5. Les étudiants pour lesquels il manquait des renseignements à mettre en correspondance avec d'autres sources de données (représentant moins de 1 % de l'ensemble des cohortes) ont été exclus de l'échantillon de l'étude.
6. Les étudiants qui sont entrés dans le système scolaire dans leurs dernières années (p. ex. en 10^e année) et qui ont obtenu leur diplôme dans le système scolaire de la Colombie-Britannique ont été conservés dans l'échantillon de l'étude.
7. Les étudiants peuvent avoir plus d'un besoin particulier en même temps. Dans de tels cas, les données administratives CB M-12 indiquent la situation la plus importante par rapport aux besoins particuliers d'un étudiant chaque année, laquelle peut changer d'une année à l'autre.
8. Les étudiants qui ont été affectés à une catégorie de besoins particuliers deux fois ou plus au cours de leurs années scolaires ont été considérés comme des étudiants ayant des besoins particuliers, tout comme les étudiants qui n'ont été affectés à une catégorie de besoins particuliers qu'une seule fois en 12^e année.
9. Cette dernière catégorie regroupait les étudiants ayant un trouble d'apprentissage, un trouble d'apprentissage grave, une déficience intellectuelle légère, une déficience intellectuelle modérée à profonde, un trouble du spectre de l'autisme ou une maladie liée à la santé mentale et ceux ayant besoin d'un soutien comportemental modéré ou d'interventions comportementales intensives.
10. Cette dernière catégorie regroupait les étudiants ayant une incapacité physique ou une déficience chronique et ceux qui étaient sourds ou malentendants, ceux qui avaient une déficience visuelle et ceux qui étaient physiquement dépendants.
11. Barnett et Gibson n'ont pas inclus dans leur étude les diplômés du secondaire de la Colombie-Britannique ayant un statut de personne surdouée, car selon une analyse préliminaire des diplômés surdoués, ces derniers auraient des cheminements d'inscription aux EPS différents des diplômés ayant d'autres besoins particuliers en éducation. En revanche, la présente étude a inclus les diplômés ayant un statut de personne surdouée en plus d'établir une distinction avec les diplômés ayant d'autres types de besoins particuliers.

catégorie des diplômés sans besoins particuliers¹². En plus de la variable du sexe, la variable du revenu familial (c'est-à-dire, le revenu des parents après impôt, ajusté en fonction de la taille du ménage lorsque les étudiants étaient en 10^e année) a été dérivée des données CB M-12 intégrées aux enregistrements du FFT1¹³ et regroupée en cinq catégories allant de moins de 30 000 \$ à 80 000 \$ ou plus. Enfin, la variable du rendement scolaire était basée sur les notes des étudiants pour les cours de mathématiques, de sciences et d'anglais de 10^e année.

Le SIAI fournit des renseignements sur les inscriptions et la persévérance des étudiants dans une université ou un collège public canadien selon le type de programme, le type de sanction d'études et le domaine d'études. Le taux de réponse en 2020-2021 était de 95,1 % (Statistique Canada, 2022). Le titre scolaire était basé sur la première inscription des étudiants et quatre catégories ont été considérées : le certificat de niveau collégial, le diplôme de niveau collégial, le grade associé de premier cycle et le grade de premier cycle^{14,15,16}. Les domaines d'études ont été établis à partir des regroupements STGM (science, technologie, génie et mathématiques) et SACHES (santé, arts, commerce, sciences humaines, éducation, sciences sociales ainsi que les études juridiques, métiers, services, ressources naturelles et conservation). Quatre domaines d'études ont été pris en compte : les domaines des STGM ont été utilisés comme une catégorie distincte, et parmi les programmes autres que ceux de STGM, on distinguait le commerce et les domaines connexes, les soins de santé et les autres programmes (voir Chan, Handler et Frenette [2021] pour consulter une approche de groupement similaire)¹⁷.

Tout comme la variable du revenu familial, une variable portant sur le revenu personnel des étudiants à partir du moment où ils se sont inscrits pour la première fois aux EPS a été dérivée du SIEP intégré au FFT1, et les mêmes catégories de revenu mentionnées ci-dessus pour le revenu parental ont été utilisées. Le FFT1 représente environ 95 % de la population et fournit des renseignements sur les variables relatives au revenu personnel¹⁸.

12. Pour justifier le regroupement des catégories de besoins particuliers en quatre catégories, les intervalles de confiance des statistiques descriptives initiales pour les taux d'inscription aux EPS ont été examinés selon la situation par rapport aux besoins particuliers. Les intervalles de confiance des statistiques pour les diplômés ayant des besoins physiques et ceux ayant des besoins sensoriels étaient très larges. Ces catégories ont donc été regroupées (données non présentées).

13. Si le revenu parental n'était pas indiqué pour une année où un étudiant était en 10^e année, le revenu parental d'une année précédente ou suivante était pris en compte.

14. La présente étude repose sur les mêmes définitions des catégories de titres scolaires que Barnett et Gibson (2021); elle n'a pas fait de distinction entre les types de statut d'inscription (temps plein ou temps partiel) des étudiants.

15. Les programmes d'éducation de base, les programmes préparatoires, les programmes préuniversitaires et les études hors programme ont été exclus de l'analyse des inscriptions et de la persévérance aux études postsecondaires.

16. Les certificats de formation technique et professionnelle et les diplômes de formation technique et professionnelle sont considérés ici être des certificats de niveau collégial et des diplômes de niveau collégial pour simplifier l'analyse, même si certains peuvent être offerts à l'université.

17. Contrairement à l'étude de Chan, Handler et Frenette (2021), la présente étude n'a pas fait de distinction entre les différents domaines d'études liés aux STGM (p. ex. les programmes traditionnels en STGM très axés sur les mathématiques, comparativement aux programmes traditionnels en STGM moins axés sur les mathématiques) en raison de la faible taille des échantillons lorsque les données ont été désagrégées le sexe et la situation par rapport aux besoins particuliers.

18. Les taux de couverture peuvent varier selon l'année et l'âge (voir la section 1 du guide de référence du Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique [2023] pour obtenir un exemple).

3 Méthodologie

Les résultats ont été examinés dans cinq cohortes pour les quatre groupes suivants¹⁹ : les diplômés sans besoins particuliers, ceux ayant un statut de personne surdouée, ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et ceux ayant des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels. Toutes les données servant aux analyses ont été ventilées selon le sexe²⁰. Tout d'abord, des statistiques descriptives ont été examinées pour la première inscription aux EPS, y compris la transition vers les EPS selon le moment de la première inscription (c'est-à-dire, immédiatement, dans les six ans et par la suite)²¹, ainsi que selon le titre scolaire (p. ex. le certificat collégial, le diplôme collégial, le grade associé de premier cycle et le diplôme de premier cycle)²². Ensuite, la persévérance aux EPS (c'est-à-dire, un et deux ans après la première inscription) a été étudiée. Des tests de comparaison (p. ex. le khi carré) ont été effectués pour examiner les différences entre les groupes qui étaient statistiquement significatives ($p < 0,05$). Enfin, des analyses multivariées distinctes²³ ont été réalisées pour examiner la probabilité de l'inscription aux EPS, de la transition immédiate et de la persévérance aux EPS deux ans après la première inscription parmi les étudiants ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas dans les cinq cohortes en présence des effets de cohorte, selon les caractéristiques sociodémographiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge et le revenu²⁴) et le rendement scolaire²⁵.

4 Résultats

Les nombres et les proportions d'étudiants de sexe masculin ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique dans chaque cohorte selon la situation par rapport aux besoins particuliers sont présentés dans le tableau 1. La répartition par sexe de l'ensemble des diplômés était à peu près égale dans les cinq cohortes, une tendance qui était en grande partie attribuable aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers et aux diplômés ayant un statut de personne surdouée. Cependant, dans l'ensemble des cohortes, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes parmi les diplômés ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et parmi ceux ayant des besoins physiques ou sensoriels. Plus précisément, environ les deux tiers des diplômés du secondaire de la Colombie-Britannique ayant des besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée) étaient des étudiants de sexe masculin.

19. Les estimations présentées ici différeront de celles publiées auparavant par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, principalement en raison de l'intégration des données à celles du SIEP et des différences au niveau de certaines définitions entre ces échantillons, y compris une distinction entre les besoins de santé mentale et ceux liés à des troubles cognitifs et entre les besoins physiques et sensoriels, mais pas entre les types d'établissement (voir aussi Barnett et Gibson [2021]).

20. Les différences entre les sexes sont bien documentées dans les études antérieures portant sur les résultats en matière d'éducation des étudiants postsecondaires (Chan, Handler et Frenette, 2021).

21. Les statistiques sur les inscriptions aux EPS comprennent les diplômés qui se sont inscrits à temps plein ou à temps partiel à un programme d'EPS.

22. Les diplômés du secondaire peuvent avoir obtenu plus d'un titre scolaire de 2011 à 2020; dans ce cas, ils ont été comptés dans les deux catégories (voir aussi Barnett et Gibson [2021]).

23. L'analyse de régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) a été utilisée.

24. Le revenu parental des étudiants de 10^e année a été utilisé dans l'analyse de régression pour la première inscription et l'inscription immédiate, tandis que le revenu personnel des étudiants a été utilisé pour les analyses restantes de la persévérance aux études.

25. Des analyses de sensibilité ont été réalisées pour étudier le sous-échantillon de diplômés ayant eu des besoins particuliers au cours de leur dernière année, par rapport à tous les autres n'ayant pas eu de besoins particuliers au cours de leur dernière année (diplômés n'ayant pas de besoins particuliers). Les résultats (données non présentées) ont révélé des tendances conformes aux résultats présentés ici.

Tableau 1

Nombre et proportion d'étudiants de sexe masculin ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique, selon la cohorte (année scolaire) et la situation par rapport aux besoins particuliers

| | Hommes | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | Cohorte (année scolaire) | | | | |
| | Cohorte 1 2010-2011 | Cohorte 2 2011-2012 | Cohorte 3 2012-2013 | Cohorte 4 2013-2014 | Cohorte 5 2014-2015 |
| | nombre | | | | |
| Taille totale de l'échantillon, N | 40 388 | 40 679 | 41 117 | 40 393 | 41 134 |
| Nombre total d'hommes, N | 20 000 | 20 289 | 20 494 | 19 961 | 20 587 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers | 18 267 | 18 543 | 18 616 | 17 977 | 18 284 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 430 | 348 | 359 | 336 | 381 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 1 152 | 1 269 | 1 386 | 1 498 | 1 728 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 151 | 129 | 133 | 150 | 194 |
| | pourcentage | | | | |
| Nombre total d'hommes | 49,5 | 49,9 | 49,8 | 49,4 | 50,1 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers | 48,6 | 48,9 | 48,8 | 48,3 | 48,8 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 50,2 | 53,4 | 51,7 | 53,0 | 54,8 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 66,7 | 67,4 | 67,6 | 64,7 | 65,7 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 61,6 | 57,6 | 56,1 | 59,3 | 63,8 |

Source : Statistique Canada, ensemble de données du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, de la maternelle à la 12^e année, de 1999-2000 à 2014-2015.

Le tableau 2 présente le nombre et les proportions d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique et inscrits aux EPS dans l'ensemble des cohortes, selon la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe. Environ les quatre cinquièmes des hommes et des femmes diplômés se sont inscrits à des EPS pour la première fois dans les cinq cohortes, une tendance qui était en grande partie attribuable aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers²⁶. Cependant, les inscriptions au premier programme d'EPS différaient considérablement selon la situation par rapport aux besoins particuliers dans l'ensemble des cohortes (à l'exception des diplômés de la cohorte 1 ayant des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels). Les diplômés ayant un statut de personne surdouée (environ 90 %) étaient plus susceptibles de s'inscrire aux EPS, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 80 %). En revanche, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels (environ 70 % à 80 %)²⁷ et ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (environ 70 %) étaient moins susceptibles de s'inscrire à des EPS que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 80 %). Ces résultats montrent que même si les diplômés ayant un statut de personne surdouée affichaient le taux le plus élevé d'inscriptions aux études postsecondaires pour la première fois, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale semblent avoir enregistré le plus faible nombre d'inscriptions aux EPS, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers.

26. Au total, 25 % des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique n'apparaissaient pas dans le SIEP (ou n'étaient pas inscrits à des EPS au Canada). Les résultats désagrégés selon le sexe ont révélé que la distribution était semblable entre les hommes et les femmes (25 %) dans l'ensemble des cinq cohortes.

27. Dans les cohortes antérieures (cohortes 1, 2 et 3), lorsque les diplômés du secondaire ayant différé leurs EPS ont été inclus dans l'échantillon total des étudiants ayant des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels, la proportion de diplômés s'inscrivant à un premier programme d'EPS était d'environ 80 %. Cependant, dans les cohortes ultérieures, où l'inscription tardive n'était pas prise en compte et où la cohorte 5 ne disposait que des cinq premières années en ce qui a trait à l'inscription à des EPS pour la première fois, la proportion d'inscriptions aux EPS a diminué pour s'établir à 70 %. Cette divergence peut simplement être attribuable aux différences dans le nombre d'années prises en compte pour la première inscription pour les cohortes antérieures et ultérieures.

Tableau 2

Nombre et proportion d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique entre 2010-2011 et 2014-2015 qui se sont inscrits aux études postsecondaires au Canada pour la première fois, selon la cohorte (année scolaire), la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe

| | Cohorte (année scolaire) | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------|--------|--------------------------|---------------------|--------|--------------------------|---------------------|--------|--------------------------|---------------------|--------|--------------------------|---------------------|--------|
| | Cohorte 1 (2010-2011) | | | Cohorte 2 (2011-2012) | | | Cohorte 3 (2012-2013) | | | Cohorte 4 (2013-2014) | | | Cohorte 5 (2014-2015) | | |
| | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| | nombre | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 33 611 | 16 391 | 17 220 | 33 627 | 16 599 | 17 028 | 33 671 | 16 459 | 17 212 | 32 712 | 15 892 | 16 820 | 33 111 | 16 279 | 16 832 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 31 367 | 15 031 | 16 336 | 31 525 | 15 273 | 16 252 | 31 434 | 15 075 | 16 359 | 30 298 | 14 431 | 15 867 | 30 475 | 14 650 | 15 825 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 795 | 405 | 390 | 592 | 313 | 279 | 640 | 328 | 312 | 581 | 300 | 281 | 629 | 343 | 286 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 1 251 | 834 | 417 | 1 335 | 914 | 421 | 1 418 | 956 | 462 | 1 650 | 1 053 | 597 | 1 782 | 1 150 | 632 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 198 | 121 | 77 | 175 | 99 | 76 | 179 | 100 | 79 | 183 | 108 | 75 | 225 | 136 | 89 |
| | pourcentage | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 83,2 | 82,0 | 84,5 * | 82,7 | 81,8 | 83,5 * | 81,9 | 80,3 | 83,5 * | 81,0 | 79,6 | 82,3 * | 80,5 | 79,1 | 81,9 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 83,5 | 82,3 | 84,7 * | 83,1 | 82,4 | 83,9 * | 82,4 | 81,0 | 83,8 * | 81,5 | 80,3 | 82,6 * | 81,3 | 80,1 | 82,3 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 92,8 * | 94,2 | 91,3 | 90,8 * | 89,9 | 91,8 | 92,1 * | 91,4 | 92,9 | 91,6 * | 89,3 | 94,3 * | 90,5 * | 90,0 | 91,1 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 72,4 * | 72,4 | 72,4 | 70,9 * | 72,0 | 68,5 | 69,1 * | 69,0 | 69,5 | 71,2 * | 70,3 | 73,0 | 67,7 * | 66,6 | 69,9 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 80,8 | 80,1 | 81,9 | 78,1 * | 76,7 | 80,0 | 75,5 * | 75,2 | 76,0 | 72,3 * | 72,0 | 72,8 | 74,0 * | 70,1 | 80,9 * |

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Note : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2009-2010, et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020.

Même si, dans l'ensemble des cohortes, les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers montraient des différences importantes entre les sexes (pour la première fois, un plus grand nombre de femmes que d'hommes diplômés ont poursuivi des EPS), ces différences n'étaient pas statistiquement significatives parmi les étudiants ayant des besoins particuliers, à l'exception des cohortes plus tardives. Par exemple, dans les cohortes 4 et 5, davantage de femmes diplômées que d'hommes diplômés ayant un statut de personne surdouée (94,3 % des femmes diplômées par rapport à 89,3 % des hommes diplômés) et des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels (80,9 % des femmes diplômées par rapport à 70,1 % des hommes diplômés) se sont inscrites à des EPS pour la première fois. Dans l'ensemble, une plus grande proportion de femmes que d'hommes se sont inscrites à des EPS pour la première fois. Cependant, ces différences entre les sexes étaient moins constantes lorsqu'on examinait les diplômés ayant des besoins particuliers.

Les proportions d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique et ayant fait la transition vers des EPS selon le moment de leur première inscription dans l'ensemble des cohortes et selon la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe sont présentées dans le tableau 3. Dans l'ensemble, plus de 50 % des diplômés ont fait une transition immédiate vers des EPS et environ 80 % des diplômés ont fait la transition vers des EPS dans les six années suivant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Un autre 1,5 % à 2,5 % ont tardé à s'inscrire^{28,29} aux EPS. Même si on observe une tendance à la baisse des taux d'inscription immédiate et reportée dans l'ensemble des cohortes, une tendance à la hausse est observée dans la transition vers les EPS dans les six années suivant l'obtention du diplôme. Les diplômés ayant un statut de personne surdouée (environ 70 % à 80 %) étaient plus susceptibles de faire une transition immédiate vers des EPS que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 50 % à 60 %). En revanche, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (environ 40 %) étaient moins susceptibles d'entreprendre immédiatement des EPS. Notamment, dans les cohortes ultérieures (p. ex. la cohorte 4), moins de diplômés ayant des besoins physiques ou sensoriels (43,1 %) ont entrepris des EPS, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (52,3 %). Les diplômés ayant un statut de personne surdouée étaient également plus susceptibles d'entreprendre des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 90 % par rapport à environ 80 % de ceux n'ayant pas de besoins particuliers) dans les cinq cohortes. Cependant, en comparaison, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (environ 70 %) ainsi que ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels (environ 70 % à 80 %) étaient moins susceptibles d'entreprendre des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme. Parmi les diplômés du secondaire ayant différé leurs EPS, ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient plus nombreux à avoir reporté leur inscription que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (p. ex. dans la cohorte 1, c'était le cas de 3,0 % des diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale, comparativement à 2,5 % des diplômés n'ayant pas de besoins particuliers). Ces différences donnent à penser que le fait d'avoir des besoins particuliers (à l'exception du statut de personne surdouée) peut constituer un obstacle à la transition vers les EPS immédiatement ou dans les six ans suivant l'obtention du diplôme.

28. Les étudiants qui ont entrepris des EPS six ans après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires étaient considérés comme ayant retardé leur inscription à des programmes d'EPS. Par exemple, pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2011, une inscription à des programmes d'EPS ayant lieu en 2018 ou au cours des années subséquentes serait considérée comme retardée.

29. Les cohortes 4 et 5 n'ont pas de catégorie regroupant les étudiants ayant différé leurs études, car cela nécessiterait des données de la période postérieure à l'année 2020, qui n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de la présente étude.

Tableau 3

Transition des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique vers des études postsecondaires, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers, le sexe et le moment de l'inscription

| Cohorte (année scolaire) | Immédiatement | | | Dans les six ans | | | Par la suite | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|--------|------------------|---------------------|--------|--------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| pourcentage | | | | | | | | | |
| Cohorte 1 (2010-2011) | | | | | | | | | |
| Total | 51,1 | 49,9 | 52,2 * | 81,2 | 80,0 | 82,4 * | 2,5 | 2,6 | 2,4 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 51,0 | 49,9 | 52,0 * | 81,5 | 80,3 | 82,6 * | 2,5 | 2,6 | 2,4 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 74,6 * | 75,4 | 73,8 | 91,7 * | 93,5 | 89,9 | F | F | F |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 40,0 * | 39,5 | 41,0 | 70,1 * | 69,8 | 70,8 | 3,0 * | 3,2 | 2,6 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 54,7 | 53,0 | 57,5 | 79,2 * | 78,2 | 80,9 | F | F | F |
| Cohorte 2 (2011-2012) | | | | | | | | | |
| Total | 52,0 | 50,4 | 53,5 * | 81,2 | 80,3 | 82,0 * | 1,9 | 2,1 | 1,8 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 52,2 | 50,8 | 53,6 * | 81,7 | 80,9 | 82,4 * | 1,9 | 2,0 | 1,8 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 71,3 * | 73,3 | 69,1 | 90,5 * | 90,2 | 90,8 | F | F | F |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 40,0 * | 39,2 | 41,8 | 69,0 * | 70,1 | 66,5 | 2,6 * | 2,7 | F |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 49,6 | 46,5 | 53,7 | 75,5 * | 72,9 | 79,0 | F | F | F |
| Cohorte 3 (2012-2013) | | | | | | | | | |
| Total | 51,2 | 49,2 | 53,1 * | 80,8 | 79,4 | 82,3 * | 1,4 | 1,4 | 1,4 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 51,4 | 49,5 | 53,2 * | 81,4 | 80,1 | 82,6 * | 1,4 * | 1,4 | 1,5 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 70,5 * | 72,1 | 68,8 | 91,8 * | 91,1 | 92,6 | F | F | F |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 40,8 * | 39,1 | 44,2 * | 68,1 * | 67,8 | 68,6 | 1,9 * | 1,9 | F |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 46,0 | 48,1 | 43,3 | 73,8 * | 73,7 | 74,0 | F | F | F |

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Note : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5.
Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2009-2010 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020.

Tableau 3

Transition des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique vers des études postsecondaires, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers, le sexe et le moment de l'inscription (suite)

| Cohorte (année scolaire) | Immédiatement | | | Dans les six ans | | | Par la suite | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|--------|------------------|---------------------|--------|--------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| | pourcentage | | | | | | | | |
| Cohorte 4 (2013-2014) | | | | | | | | | |
| Total | 52,0 | 49,9 | 54,2 * | 80,7 | 79,6 | 81,8 * | ... | ... | ... |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 52,3 | 50,1 | 54,3 * | 81,2 | 80,3 | 82,1 * | ... | ... | ... |
| Ayant un statut de personne surdouée | 74,0 * | 72,0 | 76,2 | 91,0 * | 88,7 | 93,6 * | ... | ... | ... |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 43,7 * | 43,1 | 44,6 | 70,5 * | 69,7 | 72,0 | ... | ... | ... |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 43,1 * | 46,0 | 38,8 | 70,4 * | 71,3 | 68,9 | ... | ... | ... |
| Cohorte 5 (2014-2015) | | | | | | | | | |
| Total | 57,9 | 55,8 | 60,0 * | 80,9 | 79,7 | 82,1 * | ... | ... | ... |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 58,5 | 56,6 | 60,4 * | 81,6 | 80,7 | 82,5 * | ... | ... | ... |
| Ayant un statut de personne surdouée | 78,3 * | 77,2 | 79,6 | 90,5 * | 90,0 | 91,1 | ... | ... | ... |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 44,9 * | 44,4 | 45,8 | 68,6 * | 67,9 | 70,0 | ... | ... | ... |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 48,0 | 43,8 | 55,5 | 74,7 * | 70,6 | 81,8 * | ... | ... | ... |

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Note : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2009-2010 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020.

Les femmes diplômées n'ayant pas de besoins particuliers ont été plus nombreuses que les hommes se trouvant dans cette situation à faire la transition vers des EPS immédiatement (environ 55 % à 60 % des femmes diplômées comparativement à environ 50 % à 55 % des hommes diplômés) ainsi que dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme (environ 82 % des femmes diplômées comparativement à environ 80 % des hommes diplômés) dans l'ensemble des cinq cohortes. Cependant, les différences entre les sexes chez les diplômés ayant des besoins particuliers étaient moins constantes d'une cohorte à l'autre et des différences n'étaient constatées que dans les cohortes 3, 4 et 5. Par exemple, parmi les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale de la cohorte 3, les femmes (44,2 %) étaient plus nombreuses que les hommes diplômés (39,1 %) à entreprendre immédiatement des EPS. Parmi les diplômés ayant un statut de personne surdouée de la cohorte 4, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes (93,6 % comparativement à 88,7 %) à faire la transition vers des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme. De même, parmi les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels de la cohorte 5, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes (81,8 %

comparativement à 70,6 %) à faire la transition vers des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme. Dans l'ensemble, les femmes diplômées étaient plus susceptibles d'entreprendre des EPS immédiatement et dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme parmi les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. Même si les différences entre les sexes allaient dans le même sens, elles ne ressortaient pas toujours comme étant statistiquement significatives dans l'ensemble des cohortes, pour les diplômés ayant des besoins particuliers, peut-être parce les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi ces personnes (à l'exclusion des diplômés ayant un statut de personne surdouée).

Le tableau 4 montre les proportions d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et ayant fait la transition vers des EPS selon la situation par rapport aux besoins particuliers, le sexe et le titre scolaire. Dans l'ensemble des cinq cohortes, quels que soient la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe des étudiants, environ 45 % à 50 % des diplômés du secondaire se sont inscrits à un programme de premier cycle, soit la proportion la plus élevée parmi tous les titres scolaires. Venaient ensuite les programmes menant à un certificat ou un diplôme de niveau collégial et à un grade associé de premier cycle³⁰. Toutefois, cette tendance variait selon la situation par rapport aux besoins particuliers dans l'ensemble des cinq cohortes. Les diplômés ayant un statut de personne surdouée (environ 75 % à 80 %) étaient plus susceptibles d'entreprendre des EPS menant à un grade de premier cycle que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 50 % à 55 %). En revanche, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale de même que ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels (environ 25 % à 35 %) étaient moins susceptibles de s'inscrire à un programme de premier cycle. Toutefois, on a observé la tendance opposée pour les programmes menant à un certificat ou un diplôme de niveau collégial et ceux menant à un grade associé de premier cycle (voir le tableau 4). Dans l'ensemble, les diplômés ayant des besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée) avaient tendance à être moins susceptibles de s'inscrire à des programmes d'études de premier cycle, mais plus susceptibles de s'inscrire à des programmes de niveau collégial que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers, ce qui porte à croire que l'accès à certains programmes d'EPS pourrait poser divers autres défis pour les étudiants ayant des besoins particuliers.

30. Dans chaque cohorte, environ 2 % ou moins des étudiants (tant chez les hommes que chez les femmes) étaient inscrits à d'autres programmes (données non présentées en raison de la petite taille des échantillons).

Tableau 4

Transition des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique vers des études postsecondaires, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers, le sexe et le titre scolaire

| | Certificat de niveau collégial | | | Diplôme de niveau collégial | | | Grade associé de premier cycle | | | Grade de premier cycle | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--------|-----------------------------|---------------------|--------|--------------------------------|---------------------|--------|------------------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| | pourcentage | | | | | | | | | | | |
| Cohorte 1 (2010-2011) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 14,4 | 16,9 | 12,1 * | 20,2 | 20,5 | 20,0 | 10,9 | 8,9 | 12,8 * | 47,6 | 44,3 | 50,8 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 14,2 | 16,5 | 12,1 * | 20,4 | 20,7 | 20,1 | 10,9 | 8,9 | 12,8 * | 47,8 | 44,6 | 50,8 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 4,5 * | 6,4 | F | 11,1 * | 13,3 | 8,7 * | 5,8 * | 5,9 | 5,7 | 75,0 * | 71,6 | 78,6 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 28,2 * | 29,8 | 25,0 | 21,3 | 19,7 | 24,7 * | 12,6 | 11,0 | 15,9 * | 23,9 * | 23,2 | 25,3 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 18,7 | 20,5 | F | 26,0 | 25,0 | 27,4 | 17,3 * | F | F | 30,0 * | 29,6 | 30,7 |
| Cohorte 2 (2011-2012) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 14,2 | 16,7 | 11,7 * | 17,2 | 17,9 | 16,5 * | 12,4 | 10,8 | 14,0 * | 49,1 | 44,9 | 53,2 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 13,7 | 16,1 | 11,5 * | 17,2 | 18,1 | 16,4 * | 12,4 | 10,8 | 13,9 * | 49,7 | 45,6 | 53,6 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 3,4 * | F | F | 8,5 * | 8,4 | 8,5 | 9,9 | 8,8 | 11,2 | 74,6 * | 75,8 | 73,4 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 30,4 * | 33,7 | 23,2 * | 19,4 | 17,6 | 23,2 * | 14,8 * | 11,7 | 21,6 * | 23,0 * | 21,0 | 27,2 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 22,6 * | 27,6 | F | 21,9 | 25,0 | F | 21,2 * | F | 62,1 | 23,4 * | F | 59,4 |
| Cohorte 3 (2012-2013) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 15,0 | 17,2 | 12,8 * | 16,8 | 17,9 | 15,8 * | 11,8 | 10,3 | 13,1 * | 50,3 | 45,9 | 54,6 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 14,5 | 16,6 | 12,7 * | 16,9 | 18,0 | 15,8 * | 11,8 | 10,3 | 13,1 * | 50,9 | 46,7 | 54,8 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 4,9 * | 5,8 | F | 10,5 * | 13,5 | 7,4 * | 6,9 * | 7,1 | 6,7 | 74,1 * | 69,6 | 78,9 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 29,4 * | 32,8 | 22,5 * | 18,6 | 17,4 | 21,1 | 14,2 * | 11,9 | 19,0 * | 25,1 * | 23,5 | 28,5 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 25,8 * | 25,7 | F | 15,2 | F | F | 16,7 | F | F | 36,4 * | 31,1 | 52,1 |

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Note : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2009-2010 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020.

Tableau 4

Transition des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique vers des études postsecondaires, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers, le sexe et le titre scolaire (suite)

| | Certificat de niveau collégial | | | Diplôme de niveau collégial | | | Grade associé de premier cycle | | | Grade de premier cycle | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------|--------|-----------------------------|---------------------|--------|--------------------------------|---------------------|--------|------------------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| | pourcentage | | | | | | | | | | | |
| Cohorte 4 (2013-2014) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 14,1 | 16,6 | 11,8 * | 16,7 | 17,9 | 15,5 * | 11,4 | 9,8 | 12,9 * | 51,7 | 46,9 | 56,1 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 13,7 | 16,1 | 11,6 * | 16,7 | 18,2 | 15,5 * | 11,3 | 9,6 | 12,8 * | 52,3 | 47,6 | 56,5 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 3,8 * | F | F | 9,5 * | 11,2 | 7,8 | 8,2 * | 8,3 | 8,2 | 76,4 * | 72,6 | 80,4 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 25,9 * | 27,8 | 22,4 * | 17,3 | 15,0 | 21,6 * | 14,8 * | 13,3 | 17,7 * | 30,0 * | 29,0 | 31,7 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 23,1 * | 24,7 | F | 21,1 | 23,6 | F | 15,7 | F | F | 32,7 * | 32,6 | 32,8 |
| Cohorte 5 (2014-2015) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 13,8 | 16,4 | 11,4 * | 15,4 | 16,1 | 14,8 * | 9,6 | 8,3 | 11,0 * | 54,7 | 50,4 | 58,8 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 13,4 | 15,6 | 11,4 * | 15,5 | 16,3 | 14,7 * | 9,6 | 8,2 | 10,8 * | 55,4 | 51,3 | 59,2 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 3,4 * | F | F | 8,2 * | 8,8 | 7,5 | 6,3 * | 6,3 | 6,4 | 78,0 * | 75,9 | 80,5 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 26,0 * | 30,3 | 17,6 * | 17,7 * | 15,5 | 22,1 * | 11,4 * | 8,7 | 16,5 * | 33,3 * | 30,8 | 38,1 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 19,9 * | 22,5 | F | 18,2 | 14,4 | 24,6 | 15,3 * | 14,4 | F | 34,7 * | 33,3 | 36,9 |

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Note : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2009-2010 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020.

On a observé peu de différences entre les sexes. Parmi les étudiants n'ayant pas de besoins particuliers, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'entreprendre des EPS menant à un grade de premier cycle (environ 50 % à 60 % des femmes, comparativement à environ 45 % à 50 % des hommes). Cette tendance s'observait également largement chez les diplômés ayant un statut de personne surdouée (environ 75 à 80 % des femmes, comparativement à environ 70 à 75 % des hommes). Bien qu'on n'ait observé aucune différence entre les sexes parmi les diplômés ayant des besoins physiques ou sensoriels, tant dans une cohorte précédente (c'est-à-dire, la cohorte 2) que dans une cohorte plus tardive (c'est-à-dire, la cohorte 5), un plus grand nombre de femmes (27,2 % dans la cohorte 2 et 38,1 % dans la cohorte 5) que d'hommes (21,0 % dans la cohorte 2 et 30,8 % dans la cohorte 5) ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient inscrites à des programmes de premier cycle. De plus, les femmes diplômées ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient plus susceptibles de s'inscrire à des programmes menant à un diplôme de niveau collégial (environ 22 % à 25 %), comparativement à leurs homologues de sexe masculin (environ 15 % à 19 %) dans l'ensemble des cohortes (à l'exception de la cohorte 3). La situation inverse s'est produite en ce qui concerne les certificats de niveau collégial, où un plus grand nombre d'hommes que de femmes étaient inscrits à ces programmes. Ces résultats donnent à penser que les hommes ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou

de santé mentale, en particulier, risquent de ne pas pouvoir s'inscrire à un programme de premier cycle ou à un programme menant à un diplôme de niveau collégial.

Le tableau 5 présente les proportions de diplômés du secondaire inscrits à des programmes d'études en STGM ou ceux non liés aux STGM. Plus de 50 % des diplômés des deux sexes se sont inscrits à des programmes non liés aux STGM (autres), suivis des domaines des STGM, du commerce et des disciplines connexes et des soins de santé. Dans les cinq cohortes, les diplômés ayant un statut de personne surdouée (environ 38 % à 48 %) étaient plus susceptibles de s'inscrire à des programmes en STGM et moins susceptibles (environ 40 % à 50 %) de s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres) que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (23 % à 28 % pour les programmes en STGM et 54 % à 60 % pour les programmes non liés aux STGM [autres]). En revanche, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels étaient moins susceptibles (14 % à 17 %) de s'inscrire à des programmes en STGM, mais plus susceptibles (environ 70 % à 75 %) de s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres), comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. Très peu de différences importantes sur le plan statistique ont été observées chez les diplômés inscrits à des programmes des soins de santé et à des programmes du domaine du commerce et des disciplines connexes (voir le tableau 5).

Tableau 5

Première inscription à des programmes de sciences, de technologie, de génie et de mathématiques ou à d'autres programmes, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers et le titre scolaire

| Cohorte (année scolaire) | STGM | | | Programme autre qu'en STGM (soins de santé) | | | Programme autre qu'en STGM (commerce et domaines connexes) | | | Programme autre qu'en STGM (autres) | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------------|--------|---------------------------------------------|---------------------|--------|------------------------------------------------------------|---------------------|--------|-------------------------------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| | pourcentage | | | | | | | | | | | |
| Cohorte 1 (2010-2011) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 23,0 | 27,7 | 18,5 * | 3,9 | 1,3 | 6,5 * | 12,5 | 12,9 | 12,1 * | 60,0 | 57,8 | 62,0 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 23,0 | 27,8 | 18,6 * | 4,0 | 1,2 | 6,6 * | 12,6 * | 13,1 | 12,2 * | 59,7 | 57,5 | 61,8 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 38,0 * | 47,1 | 28,5 | F | F | F | 12,0 | 11,0 | 13,0 | 48,3 * | 40,9 | 56,1 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 12,6 * | 15,6 | 6,5 * | 4,0 | F | 7,5 | 9,0 * | 8,5 | 10,1 | 74,5 * | 74,1 | 75,3 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 14,0 * | F | F | F | F | F | 10,0 | F | F | 71,3 * | 70,5 | 72,6 |
| Cohorte 2 (2011-2012) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 25,5 | 30,0 | 21,2 * | 4,5 | 1,4 | 7,4 * | 12,0 | 12,6 | 11,4 * | 57,5 | 55,7 | 59,1 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 25,6 | 30,3 | 21,2 * | 4,5 | 1,4 | 7,4 * | 12,1 | 12,8 | 11,5 * | 57,1 | 55,2 | 58,9 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 45,0 * | 55,6 | 32,8 * | 2,7 * | F | F | 9,5 | 10,1 | 8,9 | 42,5 * | 32,3 | 54,1 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 14,4 * | 15,0 | 13,3 | 4,1 | F | 9,3 | 8,4 * | 8,8 | 7,4 | 72,6 * | 74,5 | 68,5 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 13,9 * | F | F | F | F | F | F | F | F | 70,8 * | 69,7 | 72,1 |

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Notes : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5. Par STGM, on entend les domaines d'études en science, en technologie, en génie et en mathématiques.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12e année en Colombie-Britannique, 2010-2011 à 2014-2015 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (données longitudinales), 2011 à 2020.

Tableau 5

Première inscription à des programmes de sciences, de technologie, de génie et de mathématiques ou à d'autres programmes, selon la cohorte, la situation par rapport aux besoins particuliers et le titre scolaire (suite)

| Cohorte (année scolaire) | STGM | | | Programme autre qu'en STGM (soins de santé) | | | Programme autre qu'en STGM (commerce et domaines connexes) | | | Programme autre qu'en STGM (autres) | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|--------|---------------------------------------------|---------------------|--------|------------------------------------------------------------|---------------------|--------|-------------------------------------|---------------------|--------|
| | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes | Total | Hommes ¹ | Femmes |
| pourcentage | | | | | | | | | | | | |
| Cohorte 3 (2012-2013) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 25,8 | 30,2 | 21,6 * | 4,8 | 1,8 | 7,7 * | 13,0 | 13,9 | 12,1 * | 55,8 | 53,8 | 57,6 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 25,8 | 30,2 | 21,7 * | 4,9 | 1,9 | 7,8 * | 13,3 | 14,4 | 12,2 * | 55,4 | 53,3 | 57,4 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 47,2 * | 59,6 | 34,2 * | 3,4 | F | 5,0 | 7,7 * | 7,1 | 8,4 | 41,5 * | 31,4 | 52,0 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 16,5 * | 19,3 | 10,8 * | 3,3 * | F | 7,9 | 9,0 * | 8,1 | 10,8 | 70,7 * | 71,2 | 69,7 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 12,9 * | F | F | F | F | F | 12,1 | F | F | 72,0 * | 68,9 | 75,9 |
| Cohorte 4 (2013-2014) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 26,5 | 30,8 | 22,5 * | 5,0 | 1,9 | 7,9 * | 12,8 | 13,8 | 11,9 * | 55,1 | 53,2 | 56,8 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 26,7 | 31,3 | 22,5 * | 5,1 | 1,8 | 8,0 * | 13,0 | 14,2 | 12,0 * | 54,6 | 52,4 | 56,6 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 47,0 * | 54,9 | 38,9 * | 3,7 | F | F | 8,6 * | 9,4 | 7,8 | 40,8 * | 33,2 | 48,5 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 15,9 * | 17,9 | 12,3 * | 4,7 | 2,4 | 8,8 * | 10,0 * | 9,0 | 11,9 | 68,4 * | 70,1 | 65,3 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 12,2 * | 16,9 | F | F | F | F | F | F | F | 74,2 * | 68,5 | 82,8 |
| Cohorte 5 (2014-2015) | | | | | | | | | | | | |
| Total | 27,6 | 31,3 | 24,0 * | 5,2 | 2,0 | 8,2 * | 12,0 | 12,6 | 11,4 * | 54,5 | 53,6 | 55,4 * |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 27,8 | 31,9 | 24,0 * | 5,3 | 2,0 | 8,3 * | 12,2 | 12,9 | 11,6 * | 54,0 | 52,6 | 55,3 * |
| Ayant un statut de personne surdouée | 48,3 * | 53,0 | 42,7 * | 3,6 | F | 6,0 | 10,4 | 10,3 | 10,5 | 37,4 * | 34,8 | 40,5 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 16,1 * | 16,6 | 15,0 | 3,3 * | F | 7,1 | 9,0 * | 9,3 | 8,6 | 70,5 * | 72,2 | 67,0 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 17,6 * | 15,3 | F | F | F | F | 8,5 | F | F | 68,2 * | 72,1 | 61,5 |

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Pour les différences entre les sexes, la catégorie de référence est les hommes.

Notes : Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5. Par STGM, on entend les domaines d'études en science, en technologie, en génie et en mathématiques.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12e année en Colombie-Britannique, 2010-2011 à 2014-2015 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (données longitudinales), 2011 à 2020.

Des différences entre les sexes ont encore une fois été observées de manière plus constante parmi les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers, comparativement à ceux ayant des besoins particuliers. Parmi les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers, un plus grand nombre de femmes que d'hommes dans l'ensemble des cohortes ont entrepris des études dans des programmes non liés aux STGM (autres) (environ 55 % à 60 % des femmes) et en soins de santé (environ 6 % à 8 % des femmes), mais un moins grand nombre de femmes que d'hommes se sont inscrites à un programme d'études en STGM (18 % à 24 % des femmes) et en commerce et dans les domaines connexes (11 % à 12 % des femmes). Une ventilation plus approfondie selon la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe a montré que dans l'ensemble des cohortes (à l'exception de la cohorte 5), les femmes diplômées ayant un statut de personne surdouée étaient plus nombreuses à s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres) et que dans la cohorte 5, les femmes diplômées ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (67,0 %) étaient moins susceptibles que leurs homologues masculins (72,2 %) de s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres). Dans toutes les cohortes (à l'exception de la cohorte 1), les femmes diplômées ayant un statut de personne surdouée (6 % à 12 %) et celles ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale dans les cohortes 1, 3 et 4 (15 % à 19 %) avaient un taux d'inscription plus faible aux programmes de STGM. Dans l'ensemble, ces résultats révèlent que l'inscription initiale à des programmes de STGM ou autres que ceux de STGM varie selon la situation par rapport aux besoins particuliers et le sexe. En conséquence, les hommes étaient plus susceptibles de poursuivre des études en STGM, tandis que les femmes étaient plus susceptibles de s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres), et ce, peu importe leur situation par rapport aux besoins particuliers.

Le tableau 6 présente les proportions de diplômés qui ont persévéré³¹ dans leurs EPS un et deux ans après leur première inscription. Dans l'ensemble des cinq cohortes, les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles de persévérer un an (90 %) que deux ans (80 %) après leur première inscription, et ce, peu importe leur situation par rapport aux besoins particuliers³². Notamment, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de persévérer un an (environ 85 %) et deux ans (environ 70 %) après leur inscription aux EPS, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (environ 90 % après un an et environ 85 % après deux ans). Ces résultats indiquent que les diplômés ayant des besoins liés à la santé mentale ou cognitifs sont plus susceptibles de ne pas poursuivre leurs EPS après un an et deux ans, comparativement à ceux n'ayant pas de besoins particuliers³³.

31. La persévérance a été définie comme la poursuite des EPS un ou deux ans après la première inscription.

32. Les résultats ventilés selon le sexe indiquent qu'il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes au chapitre de la persévérance aux EPS, peu importe leur situation par rapport aux besoins particuliers (données non présentées).

33. Les analyses de sensibilité ont montré que la durée du programme n'a eu aucune incidence sur la tendance de ces résultats (c'est-à-dire que lorsque les étudiants ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires étaient pris en compte dans les analyses, les tendances et la signification statistique étaient les mêmes).

Tableau 6

Persévérance aux études postsecondaires un an et deux ans après l'inscription, selon la cohorte et la situation par rapport aux besoins particuliers

| | Cohorte (année scolaire) | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------|-----------------------|----------|-----------------------|----------|-----------------------|----------|-----------------------|----------|
| | Cohorte 1 (2010-2011) | | Cohorte 2 (2011-2012) | | Cohorte 3 (2012-2013) | | Cohorte 4 (2013-2014) | | Cohorte 5 (2014-2015) | |
| | Un an | Deux ans | Un an | Deux ans | Un an | Deux ans | Un an | Deux ans | Un an | Deux ans |
| | pourcentage | | | | | | | | | |
| Total | 91,4 | 83,6 | 92,3 | 84,3 | 92,1 | 84,4 | 92,3 | 83,7 | 92,5 | 83,3 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | 91,5 | 83,8 | 92,5 | 84,6 | 92,3 | 84,7 | 92,6 | 84,3 | 92,7 | 83,8 |
| Ayant un statut de personne surdouée | 95,9 | 91,3 | 97,5 | 96,1 * | 97,5 | 91,9 | 96,0 | 92,7 | 95,3 | 93,6 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | 83,5 * | 69,8 * | 84,3 * | 69,8 * | 84,9 | 71,8 * | 84,9 * | 70,4 * | 88,8 | 72,2 * |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | 90,7 | 81,5 | 90,6 | 80,4 | 82,7 | 82,0 | 89,1 | 75,0 | 88,8 | 73,7 |

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2010-2011 à 2014-2015 et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (données longitudinales), 2011 à 2020.

Le dernier ensemble d'analyses portait sur la vraisemblance de l'inscription aux EPS, de la transition immédiate et de la persévérance aux EPS deux ans après la première inscription parmi les étudiants ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas dans les cinq cohortes, après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques et de la réussite scolaire qui sont tous connues comme étant associées à ces résultats (voir tableau 7)^{34,35}. Ainsi, on a pu étudier simultanément tous les facteurs pouvant être associés aux résultats en matière d'EPS. En ce qui concerne la première inscription aux EPS, après la prise en compte des effets des caractéristiques sociodémographiques et du rendement scolaire, les diplômés ayant un statut de personne surdouée étaient plus susceptibles de 3 points de pourcentage de s'inscrire à des EPS que les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. Cependant, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de 6 points de pourcentage, et ceux ayant des besoins physiques ou sensoriels étaient moins susceptibles de 2 points de pourcentage de s'y inscrire, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. De plus, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de 2 points de pourcentage d'entreprendre immédiatement des EPS, comparativement aux étudiants n'ayant pas de besoins particuliers. Enfin, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de 2 points de pourcentage de persévérer deux ans après leur première inscription comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers.

34. Les effets de probabilité marginaux des modèles de régression de type probit ou logit ont également été estimés et ont donné des résultats presque identiques. Ces résultats ne figurent pas dans le présent article; toutefois, ils peuvent être obtenus auprès des auteures sur demande. Étant donné que les modèles des moindres carrés ordinaires ont donné les mêmes résultats que les effets marginaux des modèles de régression de type probit ou logit, les modèles des moindres carrés ordinaires ont été présentés par souci de simplicité.

35. Les modèles excluant les covariables ne sont pas montrés, mais ils peuvent être fournis par les auteures sur demande.

Tableau 7

Prédiction des résultats au niveau postsecondaire des diplômés du secondaire en Colombie-Britannique

| | Première inscription | | Transition immédiate aux études postsecondaires | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|-------------------------------------------------|-------------|-----------------------------|-------------|
| | | | Modèle 2 | | Persévérance après deux ans | |
| | Modèle 1 | | Modèle 2 | | Modèle 3 | |
| | coefficient de régression | erreur-type | coefficient de régression | erreur-type | coefficient de régression | erreur-type |
| Ordonnée à l'origine | 0,976 * | 0,008 | 0,632 * | 0,010 | 0,502 * | 0,026 |
| Situation par rapport aux besoins particuliers | | | | | | |
| N'ayant pas de besoins particuliers (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Ayant un statut de personne surdouée | 0,026 * | 0,006 | 0,081 * | 0,008 | 0,003 | 0,007 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale | -0,063 * | 0,004 | -0,015 * | 0,005 | -0,018 * | 0,005 |
| Ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels | -0,024 * | 0,011 | 0,008 | 0,013 | -0,005 | 0,014 |
| Sexe | | | | | | |
| Femmes | 0,003 | 0,002 | -0,018 * | 0,002 | 0,004 | 0,002 |
| Hommes (groupe de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Âge (CB M-12) | | | | | | |
| 18 ans ou moins | -0,001 | 0,007 | 0,149 * | 0,009 | -0,004 | 0,009 |
| 19 ans (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Revenu des parents (10^e année) | | | | | | |
| Moins de 30 000 \$ | -0,059 * | 0,003 | -0,054 * | 0,003 | ... | ... |
| De 30 000 \$ à 39 999 \$ | -0,048 * | 0,003 | -0,055 * | 0,004 | ... | ... |
| De 40 000 \$ à 49 999 \$ | -0,037 * | 0,004 | -0,049 * | 0,004 | ... | ... |
| De 50 000 \$ à 59 999 \$ | -0,029 * | 0,004 | -0,045 * | 0,005 | ... | ... |
| De 60 000 \$ à 69 999 \$ | -0,017 * | 0,004 | -0,025 * | 0,005 | ... | ... |
| De 70 000 \$ à 79 999 \$ | -0,008 | 0,005 | -0,023 * | 0,006 | ... | ... |
| 80 000 \$ ou plus (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Revenu manquant | -0,075 * | 0,003 | -0,093 * | 0,004 | ... | ... |
| Revenu personnel | | | | | | |
| Moins de 30 000 \$ | ... | ... | ... | ... | -0,005 | 0,025 |
| De 30 000 \$ à 39 999 \$ | ... | ... | ... | ... | -0,007 | 0,028 |
| De 40 000 \$ à 49 999 \$ | ... | ... | ... | ... | -0,001 | 0,030 |
| De 50 000 \$ à 59 999 \$ | ... | ... | ... | ... | -0,007 | 0,035 |
| De 60 000 \$ à 69 999 \$ | ... | ... | ... | ... | 0,000 | 0,042 |
| De 70 000 \$ à 79 999 \$ | ... | ... | ... | ... | 0,007 | 0,059 |
| 80 000 \$ ou plus (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Revenu manquant | ... | ... | ... | ... | -0,063 * | 0,025 |

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Notes : On a exécuté d'autres modèles à l'aide d'une variable d'âge en continu plutôt que d'une variable catégorielle (c'est-à-dire, 18 ans ou moins par rapport à 19 ans) pour examiner davantage les relations qui sous-tendent l'âge des diplômés du secondaire et leurs résultats au niveau postsecondaire. Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5. Par CB M-12, on entend l'ensemble de données du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique de la maternelle à la 12^e année. Par STGM, on entend les domaines d'études en science, en technologie, en génie et en mathématiques.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2010-2011 à 2014-2015, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (données longitudinales), 2011 à 2020, et données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Fichier des familles T1, 2007 à 2020.

Tableau 7

Prédiction des résultats au niveau postsecondaire des diplômés du secondaire en Colombie-Britannique (suite)

| | Première inscription | | Transition immédiate aux études postsecondaires | | Persévérance après deux ans | |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|-------------------------------------------------|-------------|-----------------------------|-------------|
| | Modèle 1 | | Modèle 2 | | Modèle 3 | |
| | coefficient de régression | erreur-type | coefficient de régression | erreur-type | coefficient de régression | erreur-type |
| Titre scolaire | | | | | | |
| Certificat collégial | ... | ... | 0,013 * | 0,004 | -0,052 * | 0,003 |
| Diplôme collégial | ... | ... | 0,068 * | 0,003 | -0,014 * | 0,003 |
| Grade associé de premier cycle | ... | ... | 0,177 * | 0,004 | -0,007 * | 0,003 |
| Grade de premier cycle (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Domaine d'études | | | | | | |
| Programme autre qu'en STGM (commerce et domaines connexes) | ... | ... | 0,164 * | 0,006 | -0,017 * | 0,005 |
| Programme autre qu'en STGM (soins de santé) | ... | ... | 0,282 * | 0,004 | -0,005 | 0,003 |
| Programme autre qu'en STGM (autres) | ... | ... | 0,246 * | 0,002 | -0,011 * | 0,003 |
| STGM (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Rendement scolaire | | | | | | |
| Note obtenue en 10^e année en anglais | | | | | | |
| Note en anglais : A (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Note en anglais : B | -0,011 * | 0,002 | -0,027 * | 0,003 | -0,001 | 0,003 |
| Note en anglais : C | -0,083 * | 0,003 | -0,123 * | 0,004 | -0,014 * | 0,003 |
| Note en anglais : F | -0,201 * | 0,009 | -0,200 * | 0,010 | -0,052 * | 0,014 |
| Note d'anglais manquante | -0,141 * | 0,006 | -0,185 * | 0,007 | -0,029 * | 0,007 |
| Note obtenue en 10^e année en sciences | | | | | | |
| Note en sciences : A (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Note en sciences : B | -0,020 * | 0,003 | -0,096 * | 0,003 | -0,002 | 0,003 |
| Note en sciences : C | -0,106 * | 0,003 | -0,193 * | 0,004 | -0,019 * | 0,004 |
| Note en sciences : F | -0,198 * | 0,009 | -0,277 * | 0,011 | -0,047 * | 0,015 |
| Note de sciences manquante | -0,067 * | 0,007 | -0,126 * | 0,008 | -0,003 | 0,009 |
| Note obtenue en 10^e année en mathématiques | | | | | | |
| Note en mathématiques : A (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Note en mathématiques : B | -0,001 | 0,003 | -0,090 * | 0,003 | -0,004 | 0,003 |
| Note en mathématiques : C | -0,015 * | 0,003 | -0,145 * | 0,004 | -0,011 * | 0,003 |
| Note en mathématiques : F | -0,102 * | 0,008 | -0,234 * | 0,009 | -0,039 * | 0,011 |
| Note de mathématiques manquante | 0,035 * | 0,007 | 0,039 * | 0,008 | 0,017 * | 0,009 |
| Cohorte | | | | | | |
| Cohorte 1 (catégorie de référence) | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Cohorte 2 | -0,002 | 0,002 | -0,106 * | 0,003 | 0,003 | 0,003 |
| Cohorte 3 | -0,012 * | 0,002 | -0,110 * | 0,003 | 0,004 | 0,003 |
| Cohorte 4 | -0,022 * | 0,002 | -0,108 * | 0,003 | 0,004 | 0,003 |
| Cohorte 5 | -0,032 * | 0,003 | -0,062 * | 0,003 | 0,010 * | 0,003 |

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Notes : On a exécuté d'autres modèles à l'aide d'une variable d'âge en continu plutôt que d'une variable catégorielle (c'est-à-dire, 18 ans ou moins par rapport à 19 ans) pour examiner davantage les relations qui sous-tendent l'âge des diplômés du secondaire et leurs résultats au niveau postsecondaire. Le nombre d'années prises en compte pour l'inscription aux études postsecondaires variait de 10 ans pour la cohorte 1 à 6 ans pour la cohorte 5. Par CB M-12, on entend l'ensemble de données du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique de la maternelle à la 12^e année. Par STGM, on entend les domaines d'études en science, en technologie, en génie et en mathématiques.

Sources : Statistique Canada, données du ministère de l'Éducation sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, 2010-2011 à 2014-2015, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (données longitudinales), 2011 à 2020, et données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Fichier des familles T1, 2007 à 2020.

Tous les effets des covariables sociodémographiques avaient généralement la direction attendue. Les diplômés du secondaire inscrits à un programme menant à un certificat ou un diplôme de niveau collégial ou encore à un grade associé de premier cycle étaient plus susceptibles de 1 à 18 points de pourcentage que les diplômés du secondaire d'effectuer une transition immédiate vers un programme menant à un grade de premier cycle. Cependant, les diplômés du secondaire inscrits à un programme menant à un certificat ou un diplôme de niveau collégial ou encore à un grade associé de premier cycle étaient moins susceptibles (-1 à -5 points de pourcentage) de persévérer deux ans après leur inscription aux EPS. En ce qui concerne la transition immédiate vers les EPS, les diplômés du secondaire inscrits dans des programmes des soins de santé (+28 points de pourcentage) de même que ceux inscrits dans des programmes du domaine du commerce et des disciplines ou dans des programmes non liés aux STGM (autres) (+16 à +25 points de pourcentage) étaient plus susceptibles d'entreprendre des EPS immédiatement, comparativement aux diplômés des programmes en STGM. Cependant, les diplômés du secondaire inscrits dans des programmes du domaine du commerce et des disciplines ou dans des programmes non liés aux STGM (autres) étaient légèrement moins susceptibles (-1 à -2 points de pourcentage) de persévérer deux ans après leur inscription aux EPS. Dans l'ensemble, tant les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale que ceux ayant des besoins physiques ou sensoriels étaient moins susceptibles de s'inscrire à des EPS. Les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient aussi moins susceptibles d'entreprendre immédiatement des EPS, comparativement à ceux n'ayant pas de besoins particuliers. Cela indique que les diplômés ayant des besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée) peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires en ce qui concerne leur inscription à des EPS, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers.

5 Discussion

Les faibles taux d'inscription aux EPS et les obstacles auxquels font face les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers lorsqu'il s'agit d'accéder aux EPS sont bien établis dans les études déjà publiées. Cependant, les travaux de recherche antérieurs se sont limités dans une large mesure à l'étude de ces associations au moyen de données transversales qui fournissent des instantanés du passé temporel et qui reposent principalement sur une seule cohorte d'étudiants et une grande catégorie de besoins particuliers. L'examen des inscriptions aux EPS et de la persévérance au moyen de données longitudinales chez les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers désagrégées dans plusieurs cohortes pourrait aider à mieux comprendre si les inscriptions aux EPS chez les diplômés du secondaire ayant divers besoins particuliers se sont améliorées au fil du temps, comparativement à leurs homologues n'ayant pas de besoins particuliers. En intégrant les données administratives longitudinales sur les étudiants de la maternelle à la 12^e année aux renseignements sur les EPS, la présente étude a permis de conclure que dans l'ensemble des cinq cohortes, environ 80 % des étudiants ayant terminé leurs études secondaires en Colombie-Britannique et ayant obtenu un diplôme Dogwood se sont inscrits à des EPS au Canada et que les filles étaient en général plus susceptibles de s'inscrire à des EPS que les hommes. Néanmoins, ces chiffres étaient principalement attribuables aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. En comparaison, les diplômés ayant des besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée) affichaient un taux plus faible de première inscription aux EPS, une tendance qui concorde avec celle observée dans les études antérieures (p. ex. Barnett et Gibson, 2021; Arim et Frenette, 2019). Plus précisément, alors qu'environ 90 % des étudiants ayant un statut de personne surdouée se sont inscrits à des EPS, les proportions étaient d'environ 70 % chez les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et de 70 % à 80 % chez ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles physiques ou sensoriels. Il y a lieu de faire une mise en garde en ce qui concerne les résultats de la présente étude concernant les différences relativement minimes mais néanmoins significatives qui ont été observées entre les diplômés ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas, probablement en raison de l'exclusion des étudiants qui ont reçu un certificat Evergreen et qui sont susceptibles d'avoir des incapacités plus sévères, comparativement aux étudiants ayant obtenu un diplôme Dogwood. De plus, l'inclusion de tous les types de statut d'inscription sans établir une distinction entre les étudiants qui se sont inscrits à des EPS à temps plein et ceux qui se sont inscrits à temps partiel a contribué à une réduction des différences globales. Compte tenu de ces facteurs, les écarts réels peuvent en fait être plus importants, comme l'ont montré des études antérieures (voir p. ex. Arim et Frenette, 2019).

Un examen approfondi des catégories désagrégées de besoins particuliers a également permis de constater que les diplômés du secondaire présentaient une certaine diversité en ce qui a trait au moment de leur transition vers les EPS. À l'instar de l'étude de Barnett et Gibson (2021), une tendance à la baisse des taux d'inscription immédiate et reportée a été observée dans l'ensemble des cohortes, tandis qu'une tendance à la hausse a été observée dans la transition vers les EPS dans les six années suivant l'obtention du diplôme. Notamment, le fait d'avoir des besoins particuliers (sauf pour les diplômés ayant un statut de personne surdouée) semblait être un obstacle à l'inscription immédiate aux EPS dans l'ensemble des cohortes. Même si les diplômés ayant un statut de personne surdouée présentaient des proportions plus élevées (plus de 70 %) d'inscription immédiate aux EPS, ceux ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale présentaient des proportions constamment moins élevées (environ 40 %) d'inscriptions immédiates, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers (plus de 50 %). Des tendances similaires se dégagent pour la transition vers les EPS dans les six années suivant l'obtention du diplôme. Si l'on tient compte du sexe des diplômés et de leur situation par rapport aux besoins particuliers, peu de différences entre les sexes ont été observées dans les cohortes subséquentes. Par exemple, dans la cohorte 3, les femmes diplômées ayant des besoins liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale (44,2 %) étaient

plus susceptibles de s'inscrire immédiatement que les hommes (39,1 %). Les diplômées ayant un statut de personne surdouée de la cohorte 4 (93,6 %) étaient plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin (88,7 %) de s'inscrire à des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme. De même, parmi les diplômés de la cohorte 5 ayant des besoins physiques ou sensoriels, les femmes (81,8 %) étaient également plus susceptibles que les hommes (70,6 %) de s'inscrire à des EPS dans les six ans suivant l'obtention de leur diplôme. L'absence de différences significatives et constantes entre les sexes parmi les diplômés ayant des besoins particuliers pourrait tenir au fait que les deux tiers des diplômés parmi ceux ayant des besoins particuliers (à l'exception de ceux ayant un statut de personne surdouée) étaient des hommes. Cependant, cette répartition laisse aussi entendre que lorsqu'il existe des différences entre les sexes en faveur des femmes, les hommes, particulièrement ceux ayant des besoins particuliers (à l'exception de ceux ayant un statut de personne surdouée), sont beaucoup plus susceptibles que les femmes de ne pas s'inscrire à des EPS. Ces conclusions soulignent l'importance d'examiner des données désagrégées selon le sexe et la situation par rapport aux besoins particuliers afin de permettre une compréhension approfondie des expériences en matière d'EPS chez les diplômés ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas.

Trois autres expériences en matière d'EPS – relatives au titre scolaire, au domaine d'études et à la persévérance – ont été examinées selon le sexe et la situation par rapport aux besoins particuliers dans la cadre de la présente étude. Les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles d'entreprendre des EPS menant à un grade de premier cycle et, plus particulièrement, de s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres), une tendance qui peut être largement attribuée aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. Une ventilation plus poussée par catégorie de besoins particuliers a révélé des différences importantes quant au titre scolaire et au domaine d'études. Les diplômés ayant des besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée) présentaient des taux d'inscription moins élevés dans les programmes menant à un diplôme de premier cycle, tandis que ceux ayant un statut de personne surdouée avaient des taux d'inscription plus élevés, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. Cependant, la situation inverse s'est produite chez les diplômés inscrits à des programmes de certificat de niveau collégial dans l'ensemble des cohortes (à l'exception des diplômés de la cohorte 1 ayant des besoins physiques ou sensoriels), où les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale et ceux ayant des besoins liés à des troubles physiques ou sensoriels avaient des taux plus élevés d'inscription, tandis que les diplômés ayant un statut de personne surdouée avaient des taux d'inscription moins élevés, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers. En outre, lorsque l'on examine les domaines d'études selon la situation par rapport aux besoins particuliers, les diplômés ayant des besoins particuliers avaient un taux d'inscription plus faible aux programmes de STGM, mais un taux plus élevé dans les programmes autres que ceux en STGM (autres), tandis que les diplômés ayant un statut de personne surdouée avaient un taux d'inscription aux programmes de STGM plus élevé, mais un taux plus faible dans les programmes autres que ceux en STGM (autres), comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers dans l'ensemble des cohortes. Après un examen plus approfondi des données relatives à la persévérance aux EPS, les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles de persévérer dans leurs EPS un ou deux ans après leur première inscription, comparativement aux diplômés n'ayant pas de besoins particuliers.

En ce qui concerne les différences entre les sexes, les résultats étaient mitigés lorsque l'on tenait compte du sexe et de la situation par rapport aux besoins particuliers. Un plus grand nombre de femmes que d'hommes étaient inscrites à des programmes menant à un grade de premier cycle, tandis qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes étaient inscrits à des programmes menant à un certificat de niveau collégial, et ce, quelle que soit leur situation par rapport aux besoins particuliers. De plus, comparativement aux hommes, un moins grand nombre de femmes ayant un statut de personne surdouée dans l'ensemble des cohortes (à l'exception de la cohorte 1) et de femmes ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé

mentale dans les cohortes 1, 3 et 4 étaient inscrites à des programmes de STGM. En revanche, dans les cohortes 2, 3 et 4, les femmes diplômées ayant un statut de personne surdouée étaient plus nombreuses que les hommes à s'inscrire à des programmes non liés aux STGM (autres)³⁶. Néanmoins, ces résultats doivent être interprétés à la lumière des différences connues entre les sexes quant aux besoins particuliers et du fait que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans l'ensemble des catégories de besoins particuliers (à l'exception des diplômés ayant un statut de personne surdouée). Dans l'ensemble, la plupart des inscriptions concernaient des programmes menant à un grade de premier cycle ou à un diplôme de niveau collégial ainsi que des domaines d'études non liés aux STGM dans les cinq cohortes, quels que soient le sexe des étudiants et leur situation par rapport aux besoins particuliers. La persévérance aux EPS un an et deux ans après l'inscription semblait comporter un risque uniquement pour les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale; comme on pouvait s'y attendre, la persévérance était plus élevée chez les diplômés n'ayant pas de besoins particuliers, d'environ 10 % à 15 % un à deux ans après leur première inscription.

Lorsque les facteurs socioéconomiques étaient pris en compte simultanément avec les caractéristiques des étudiants (p. ex. le sexe, l'âge, la situation par rapport aux besoins particuliers, la cohorte et la réussite scolaire), les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers (à l'exclusion des diplômés ayant un statut de personne surdouée) étaient moins susceptibles de s'inscrire à des EPS (-2 à -6 points de pourcentage). De plus, seuls les diplômés ayant des besoins particuliers liés à des troubles cognitifs ou de santé mentale étaient moins susceptibles d'entreprendre immédiatement des EPS (-2 points de pourcentage) et moins susceptibles de persévérer dans leurs EPS deux ans après leur inscription (-2 points de pourcentage). Encore une fois, ces différences minimes, mais néanmoins significatives peuvent être attribuées à l'exclusion des étudiants qui ont reçu un certificat Evergreen et à l'inclusion de tous les types de statut d'inscription³⁷. Les différences entre les cohortes et les sexes et dans le rendement scolaire et les caractéristiques sociodémographiques expliquent 43,6 % de l'écart observé dans la première inscription à des EPS entre les diplômés ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas. Ces résultats donnent à penser qu'il existe d'autres facteurs contribuant à cet écart, mais dont on n'a pas tenu compte dans le cadre de la présente étude. Même le report des inscriptions aux EPS pour les diplômés du secondaire ayant des besoins particuliers peut avoir des répercussions majeures : Frenette (2022) a démontré que le fait de prendre une année de pause entre la fin des études secondaires et le début des EPS est lié à des gains cumulatifs moins élevés tant chez les hommes que chez les femmes, comparativement aux personnes qui se sont inscrites aux EPS peu de temps après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, à l'exception des hommes inscrits à des programmes ne menant pas à un grade, où le fait de prendre une année de pause est favorablement lié aux gains. Les études à venir pourraient être axées sur l'examen des obstacles particuliers limitant l'accès aux EPS et sur la détermination des mesures d'adaptation à l'intention des étudiants ayant des besoins particuliers et pourraient fournir des renseignements permettant d'améliorer la transition à l'âge adulte.

La présente étude reconnaît plusieurs limites. Premièrement, compte tenu du fait que les étudiants pouvaient se voir attribuer au maximum une catégorie de besoins particuliers par année scolaire, l'étude n'a pas été en mesure de déterminer si les étudiants avaient plus d'un besoin spécial au moment de l'obtention de leur diplôme. Deuxièmement, les renseignements sur les étudiants ayant reçu un certificat Evergreen ne figuraient pas dans l'ensemble de données, ce qui pourrait avoir entraîné une sous-estimation des différences des taux d'inscription et de persévérance selon la situation par rapport aux besoins particuliers. Troisièmement, contrairement à l'étude précédente de Leanage et Arim (2024), les échantillons d'étudiants ayant

36. Plusieurs raisons, allant des changements dans les pratiques de formation et les politiques mises en œuvre à l'augmentation des services d'accessibilité offerts aux étudiants dans les établissements postsecondaires, peuvent expliquer les différences observées entre les cohortes (Michalski, Cunningham et Henry, 2017). La prise en compte de ces facteurs dépasse le cadre de la présente étude.

37. Les différences étaient plus importantes lorsque le statut d'inscription des diplômés était limité aux étudiants à temps plein uniquement (analyse non présentée).

des besoins physiques ou sensoriels étaient petits dans la présente étude et, par conséquent, ces groupes ne pouvaient pas être désagrégés. Néanmoins, cette étude a permis de vérifier l'importance d'examiner les catégories désagrégées de besoins particuliers, car il existe une certaine diversité au sein des différentes catégories de besoins particuliers. Enfin, cette étude a exclu de l'échantillon les diplômés du secondaire ayant suivi des EPS à l'extérieur du Canada et ceux ayant fait leurs études dans des établissements privés (qui représentent environ 11 % des étudiants; voir Fecteau et Van Bussel [2023]) puisque les données du SIEP proviennent exclusivement d'établissements postsecondaires publics. Malgré ces limites, l'étude comportait de nombreux points forts, car elle regroupait uniquement les diplômés du secondaire qui avaient été affectés à une catégorie de besoins particuliers **au moins deux fois** tout au long de leurs études de la maternelle à la 12^e année en Colombie-Britannique, ce qui a permis d'avoir un échantillon plus inclusif d'étudiants ayant des besoins particuliers. En outre, elle a permis d'examiner les résultats en matière d'EPS dans cinq cohortes différentes à l'aide de données administratives longitudinales sur l'éducation pour illustrer les tendances en ce qui a trait à la première inscription aux EPS, au moment de l'inscription, à la persévérance aux EPS, aux titres scolaires et aux domaines d'études. Des travaux de recherche ultérieurs pourraient permettre d'étudier la mobilité géographique des diplômés du secondaire lors de leur transition vers les EPS sous l'angle de leurs besoins particuliers. L'obtention d'un diplôme d'EPS chez les diplômés ayant des besoins particuliers et ceux n'en ayant pas et leur transition au monde du travail pourrait également être examinée et constituer une entreprise fructueuse dans le cadre de futures études.

Bibliographie

Arim, R. et Frenette, M. 2019. *Les problèmes de santé mentale et les troubles neurodéveloppementaux font-ils obstacle à l'accès aux études postsecondaires?* (Direction des études analytiques : documents de recherche). Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019005-fra.htm>.

Barnett, A. et Gibson, L. 2021. *Inscriptions des diplômés du secondaire de la Colombie-Britannique ayant des besoins particuliers en éducation aux programmes d'études postsecondaires et d'apprentissage : Étude de cas de la promotion de 2009-2010.* (L'éducation, l'apprentissage et la formation : série de documents de recherche). Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2021001-fra.htm>.

Brandt, L. et McIntyre, L. 2016. « Resilience and school retention: Exploring the experiences of post-secondary students with diverse needs ». *Education Matters: The Journal of Teaching and Learning*, 4(2).

Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique. 2023. *Guide de référence technique pour les estimations annuelles du revenu des familles de recensement, des particuliers et des aînés. Fichier de familles T1, Estimations finales, 2021.* Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/72-212-x/72-212-x2023001-fra.htm>.

Chan, P.W., Handler, T. et Frenette, M. 2021. « Les différences selon le genre dans les effectifs des programmes en STGM et l'obtention du diplôme : quels sont les rôles du rendement et de la préparation scolaires? ». *Rapports économiques et sociaux*. Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021011/article/00004-fra.htm>.

Crawford, C. 2012. *Youth with disabilities in transition from school to work or post-secondary education and training: A review of the literature in the United States and United Kingdom.* Toronto : Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société.

Dwyer, P., Mineo, E., Mifsud, K., Lindholm, C., Gurba, A. et Waisman, T.C. 2023. « Building neurodiversity-inclusive postsecondary campuses: Recommendations for leaders in higher education ». *Autism in Adulthood*, 5(1) : p. 1 à 14.

Fecteau, E. et Van Bussel, M. 2023. *Étudiants et étudiantes d'établissements postsecondaires privés, 2020 : une étude de faisabilité.* (Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail). Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/37-20-0001/372000012023005-fra.htm>.

Frenette, M. 2022. « Une année sabbatique entre l'école secondaire et les études postsecondaires est-elle bénéfique ou nuisible à long terme? ». *Rapports économiques et sociaux*. Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022005/article/00004-fra.htm>.

Leanage, A. et Arim, R. 2024. « Obtention du diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique de 2010-2011 à 2018-2019 : un regard sur la situation par rapport aux besoins particuliers ». (Direction des études analytiques : documents de recherche). Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2024003-fra.htm>.

Madaus, J.W., Grigal, M. et Hughes, C. 2014. « Promoting access to postsecondary education for low-income students with disabilities ». *Career Development and Transition for Exceptional Individuals*, 37(1) : p. 50 à 59.

Michalski, J.H., Cunningham, T. et Henry, J. 2017. « The diversity challenge for higher education in Canada: The prospects and challenges of increased access and student success ». *Humboldt Journal of Social Relations*, 39 : p. 66 à 89. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/90007872>.

Pettinicchio, D. et Maroto, M. 2017. « Employment outcomes among men and women with disabilities: how the intersection of gender and disability status shapes labor market inequality ». *Research in Social Science and Disability*, 10 : p. 3 à 33.

Reid, A., Chen, H. et Guertin, R. 2020. « Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015 ». *L'éducation, l'apprentissage et la formation : série de documents de recherche*. Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2020002-fra.htm>.

Sentenac, M., Lach, L.M., Gariepy, G. et Elgar, F.J. 2019. « Education disparities in young people with and without neurodisabilities ». *Developmental Medicine and Child Neurology*, 61(2) : p. 226 à 231. DOI : <https://doi.org/10.1111/dmcn.14014>.

Statistique Canada. 2022. *Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)*. Disponible à l'adresse : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1324896.

Stewart, J.M. et Schwartz, S. 2018. « Equal education, Unequal jobs: College and university students with disabilities ». *Relations Industrielles (Québec, Québec)*, 73(2) : p. 369 à 394. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/26625288>.

Till, M., Leonard, T., Yeung, S. et Nicholls, G. 2015. *Profil des expériences sur le marché du travail : adultes canadiens de 15 ans et plus ayant une incapacité, 2012*. Produit n° 89=654-X2015005 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.